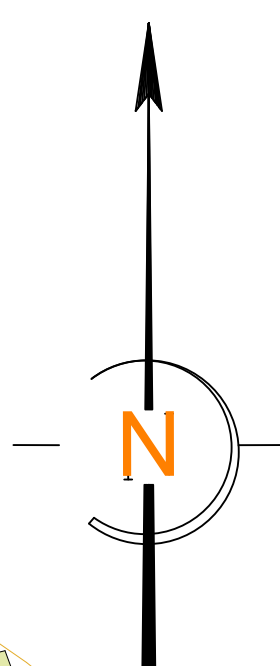




- Zone non constructible
- Hauteur maximale au faîte ne devra excéder le gabarit en limite de propriété de 3,5m en façade additionnée d'une pente à 45°. Et 3,5m à l'acrotère. Se reporter au PA10 pour plus de précisions.
- Hauteur maximale du corps principal: 8,50m pour double pente (supérieur à 40°); Se reporter au PA10 pour plus de précisions.



AN n° 208

AM n° 5

friches

MACROLLOT
1546 m²
11 maisons en bande

Echelle: 1/150e

Permis d'aménager

PA 4 - Plan de composition

« Les Chemins du Tourigou »

Commune de Bénodet

Février 2023

Maître d'Ouvrage

MACÉ AMÉNAGEMENT	Macé Aménagement 6, rue Julien Côté 29000 QUIMPER 02-98-11-58-78	CLG Promotion 26, route de Quimper 29170 FOUESNANT
----------------------------	---	--

Maître d'Ouvrage

GT	Corrouaillé Ingénierie Topographie 2, allée Emile Le Page 29000 QUIMPER 02-98-10-29-60	AUA BT Architecture 11, rue de Stéphanie 29390 LEUHAN 02-98-82-52-08
-----------	---	---

